



26.11.2015 – 10:00 Uhr

Ne laissez pas la magie de Noël partir en fumée

Bern (ots) -

Les flammes scintillantes des bougies s'invitent toujours nombreuses aux fêtes de fin d'année. Et avec elles, le risque d'incendie dans nos habitations augmente drastiquement. Plus de 1000 incendies ont lieu chaque année durant la période de Noël. Le Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI) et le bureau de prévention des accidents (bpa) vous montrent comment prévenir les incendies pour fêter Noël en toute sécurité.

La plupart des incendies causés par des bougies durant les fêtes sont dus au manque de surveillance. Une étincelle peut rapidement se propager à un objet facilement combustible et l'enflammer. Quelques secondes suffisent aux couronnes de l'Avent et aux sapins de Noël pour prendre feu et causer de graves incendies. Éteignez toujours les bougies quand vous quittez la pièce. Évitez que les bougies se consomment entièrement. Changez-les avant qu'elles n'entrent en contact avec des aiguilles de sapin ou des matières similaires. Vous pouvez jouer la carte de la sécurité et renoncer à utiliser de vraies bougies : remplacez-les par des bougies électriques ou des guirlandes lumineuses.

Les conseils de sécurité du CIPI et du bpa en bref :

- Fixez le sapin de Noël sur un socle prévu à cet effet.
- Ne laissez jamais des bougies allumées sans surveillance. Éteignez toujours toutes les bougies avant de quitter la pièce.
- Veillez à ce que les bougies soient stables et droites.
- Évitez les courants d'air.
- Fixez les bougies à la couronne de l'Avent et au sapin de Noël de manière à ce qu'elles ne puissent pas entrer en contact avec des matériaux et des objets inflammables.
- Gardez les bougies allumées à distance des objets combustibles (rideaux, matériel de décoration, nappes, etc.).
- Ne laissez jamais les enfants jouer seuls à proximité de bougies allumées.
- Gardez les allumettes et les briquets hors de la portée des enfants.
- Ayez toujours à disposition un seau d'eau ou une couverture antifeu en cas d'urgence.

Contact presse :

Rolf Meier

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI)

Téléphone 031 320 22 82, media@bfb-cipi.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100781030> abgerufen werden.